

Hubert TREUNET



## TREUNET Hubert

20 ans

Né le 29 octobre 1936 à Saint-Clair-d'Arcey

Domicilié à Saint-Aubin-le-Vertueux

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité  
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord

**Mort pour la France**

**1959**



Du 18 octobre au 21 octobre 1956 Hubert TreUNET participe aux opérations de sélection. Le 5 janvier 1957, il est appelé à l'activité militaire au 2<sup>e</sup> régiment de hussards au titre du 26<sup>e</sup> régiment de dragons. Pendant sa formation, il obtient plusieurs certificats pratiques de grenadiers fusiliers voltigeurs. Le 12 mai 1957, il est muté au 501<sup>e</sup> régiment de chars de combat où il obtient, le 23 janvier 1958, le certificat pratique de pilote.

Le 25 février, il rejoint le **28<sup>e</sup> régiment de dragons**. Dirigé vers Marseille, il embarque sur le Ville d'Alger et il rejoint son unité le 27.

Libéré de ses obligations légales, le 30 juin, il est maintenu sous les drapeaux.

Le 3 janvier 1959, il est tué en opération<sup>1</sup>.

Il repose avec ses parents au cimetière de Saint-Aubin-le-Vertueux.

Inscrit sur le monument aux morts de Saint-Aubin-le-Vertueux et sur le monument aux morts de l'arrondissement de Bernay.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Grenadier-voltigeur puis mitrailleur à bord d'un half-track, remarquable par son dynamisme, son entrain et son esprit de camaraderie, a participé pendant dix mois à toutes les opérations menées par son unité notamment dans le djebel Louh, la vallée de l'oued Djemaa et le douar Tiberet.

Dans la nuit du 3 au 4 janvier 1959, sentinelle à l'entrée du bordj de Sidi-el-Ghezzali (douar Beni-Fathem) a été tué à son poste par un obus de mortier<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 56-270-00788.

<sup>2</sup> *Idem*, décret du 30 mai 1959 publié au JO le 5 juin 1959.